

REUNION DU BUREAU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 octobre 2007

Le Bureau du syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain s'est réuni le mardi 23 octobre 2007 à 18 heures au château de Chazey-sur-Ain.

Etaient présents

M. CHABRY	Président de la communauté de communes Bugey Vallée de l'Ain
M. FERRY	Président de la communauté de communes Pont d'Ain-Priay-Varambon
M. FOURNIER	Maire d'Ambronay
M. LOBIETTI	Président de la communauté de communes du canton de Montluel
M. MAGDELAINE	Adjoint au Maire d'Ambérieu-en-Bugey
M. MARCOU	Maire de Villieu-Loyes-Mollon
M. ORSET	Maire de Saint-Jean-le-Vieux
Mme SELIGNAN	Maire de St-Eloi
Mlle COUTELLIER	Assistante pour le syndicat mixte BUCOPA
M. GARDONI	Chargé de mission pour le syndicat mixte BUCOPA

Etaient excusés

M. BEGUET	Maire de Serrières-de-Briord
M. BERTHOLET	Maire de Souclin
M. BERTHOU	Maire de Miribel
M. BOUCHON	Président de la communauté de communes de la vallée de l'Albarine
Mme CASANOVA	Maire de Châtillon-la-Palud
M. BANDERIER	Maire de Montluel
M. PELLETIER	Adjoint au Maire de Meximieux
M. PIRALLA	Maire d'Ambérieu-en-Bugey
M. VIENOT	Maire de Thil

En préambule, le président remercie les membres présents, cite les excusés, puis rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

► **EXAMEN DU PLU D'AMBERIEU EN BUGEY :**

Le chargé de mission présente une lecture du PLU d'Ambérieu-en-Bugey. Il souligne la qualité de ce document d'urbanisme volontaire, innovant sur certains points et respectueux du SCOT et du schéma de secteur. Il propose aux membres du bureau un avis favorable.

M. MAGDELAINE rappelle que la commune d'Ambérieu-en-Bugey souhaite maîtriser son foncier et se prémunir contre le développement de grande envergure des programmes immobiliers. Concernant le secteur dit du plateau des Seillières, il précise qu'il s'agit d'un projet d'urbanisation sur le long terme (au moins 20 ans). De plus, en aucun cas il n'est prévu de créer une ville nouvelle puisque de nouveaux équipements seront intégrés aux futurs quartiers.

Les membres du Bureau, après discussion, rendent un avis favorable au projet de PLU arrêté d'Ambérieu-en-Bugey.

► MISE EN CAUSE DU PRESIDENT A LA SUITE DE LA REUNION INTER-SCOT DU 6 JUILLET 2006

M. LOBIETTI souhaite porter à connaissance des membres du bureau, le problème auquel il a été confronté suite à la réunion du SCOT du 6 juillet 2006. Les récents débats autour du CFAL et l'opposition locale au fuseau A ont amené certaines personnes à utiliser à des fins partisans le site de l'Inter SCOT et plus particulièrement le compte rendu de la réunion des présidents du 6 juillet 2006.

En effet, sa signature a été utilisée à son insu et certains écrits interprétés et détournés, portant ainsi atteinte à la personne du Président et mettant en cause son intégrité morale dans l'exercice de sa fonction.

La presse locale s'étant faite écho de cette mise en cause, M. LOBIETTI a souhaité rétablir la vérité par l'envoi d'un courrier au Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Lyon, M. FREROT.

M. LOBIETTI informe le bureau qu'il ne souhaite pas participer au prochain Inter SCOT tant qu'il n'y aura pas de véritable gouvernance.

A la suite de cette intervention du Président, les membres du Bureau ont souhaité prendre une position de principe :

- Le Bureau a, unanimement, réitéré sa confiance au président et a, par ailleurs, réaffirmé son attachement à l'idée métropolitaine et la participation du syndicat à toute réflexion menée à cette échelle qu'elle soit à l'initiative de l'Etat –dans le cadre de la DTA- de la Région Urbaine de Lyon ou de l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

- Le Bureau a demandé qu'à la lumière de ce précédent local fâcheux, le fonctionnement, l'organisation et la gouvernance de l'Inter SCOT soient à nouveau interrogés.

- Le Bureau a déclaré ne pas vouloir que la mission locale du syndicat soit remise en cause à partir des éléments produits dans un cadre d'échange et de collaboration informel.

Aussi a-t-il suggéré, par prudence, de ne pas participer à la prochaine réunion des présidents de SCOT de l'agglomération lyonnaise et a proposé de conditionner l'engagement du prochain exécutif du syndicat à l'organisation de règles de fonctionnement et de gouvernance précises de la démarche Inter Scot.

► DIVERS

Etat d'avancement du recrutement du chef de projet SCOT

Ce jeudi 23 octobre, M. LOBIETTI, Mme SELIGNAN, M. MAGDELAINE, M. MARCOU, M. ORSET et M. VIENOT ont participé aux entretiens de recrutement du chef de projets SCOT. Ils soulignent la qualité des quatre candidats sélectionnés.

Le choix s'est porté sur M. PREMILLIEU notamment pour ses qualités relationnelles avec les élus et sa connaissance du territoire. Les candidats non retenus seront prévenus par téléphone et recevront prochainement un courrier.

Date du prochain bureau

Monsieur LOBIETTI propose de réunir au château de Chazey-sur-Ain le prochain Bureau le mardi 11 décembre 2007 à 18H00.

La séance est levée à 19 H 05.